

Ministry of Energy

Office of the Minister

77 Grenville Street, 10th Floor
Toronto ON M7A 2C1
Tel.: 416-327-6758

Ministère de l'Énergie

Bureau du ministre

77, rue Grenville, 10^e étage
Toronto ON M7A 2C1
Tél. : 416-327-6758



MC-994-2023-864

Le 29 novembre 2023

M. Glenn O'Farrell
Président par intérim
Commission de l'énergie de l'Ontario
2300, rue Yonge, 27^e étage
C. P. 2319
Toronto (Ontario) M4P 1E4

Cher Monsieur O'Farrell :

Conformément à mes responsabilités en tant que ministre de l'Énergie, je vous écris pour vous fournir une nouvelle lettre d'instructions, y compris des mises à jour sur les priorités du gouvernement pour le secteur de l'énergie et mes attentes à l'égard de la CEO au cours de la prochaine période de planification des activités de trois ans

Cela fait trois ans que la structure de gouvernance modernisée de la CEO est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2020. La période de transition de la modernisation a pris fin l'année dernière et le conseil d'administration de la CEO exerce désormais ses pleins pouvoirs en vertu de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (LCEO).

Comme je l'ai indiqué dans ma lettre l'année dernière, la période de transition s'est terminée à un moment où le rôle de la CEO en tant qu'organisme de réglementation de l'énergie n'a jamais été aussi important. L'électrification et la transition vers des sources d'énergie plus propres exigent de la CEO un leadership éclairé vigoureux et proactif, en consultation avec le secteur.

Depuis ma lettre d'instructions précédente, beaucoup de choses ont changé dans le secteur de l'énergie en Ontario. La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) a publié son rapport [Pathways to Decarbonization](#) en réponse à ma demande d'évaluer un moratoire sur la production de gaz naturel en Ontario et d'élaborer une voie réalisable vers la décarbonisation du réseau d'électricité. En réponse, le gouvernement a publié son plan [Alimenter la croissance de l'Ontario](#) pour le système énergétique, dans lequel l'Ontario tire parti de son réseau d'énergie propre pour promouvoir l'électrification et la création d'emplois tout en améliorant continuellement la fiabilité, la résilience et le choix des consommateurs. Le *Comité de la transition relative à l'électrification et à l'énergie* a largement mobilisé les intervenants, les collectivités autochtones et les experts du secteur de l'énergie, et il me soumettra ses recommandations cet automne.

.../suite

Dans des lettres précédentes, j'ai mentionné des initiatives précises que je considérais comme essentielles à la santé du secteur de l'énergie de l'Ontario et auxquelles la CEO devait donner la priorité. Ce travail demeure à la fois pertinent et nécessaire au programme global de modernisation de la CEO et doit se poursuivre. J'apprécie les efforts déployés par la CEO pour faire avancer ces initiatives par le biais de ces plans d'activités.

Je tiens également à remercier la CEO d'avoir appuyé l'expansion de la large bande dans les régions rurales de l'Ontario et la mise en œuvre de l'initiative du bouton vert et du tarif d'électricité de la nuit très bas afin de soutenir davantage l'abordabilité de l'énergie.

Priorités à faire progresser à court terme

À ce stade, je souhaite mettre en évidence les domaines dans lesquels je m'attends à des progrès significatifs au cours de l'année à venir. Les lettres d'instructions précédentes ont fait référence à ces priorités; cependant, compte tenu du besoin urgent de les faire progresser au cours des 12 prochains mois, je présente mes attentes à la CEO :

Alimenter la croissance de l'Ontario : En juillet 2023, l'Ontario a publié [Alimenter la croissance de l'Ontario](#), qui décrit les mesures que la province prend pour répondre à la demande croissante d'électricité stimulée par une forte croissance économique et l'électrification au cours des années 2030 et 2040. Ces mesures, qui comprennent la production d'électricité sans émission, le stockage à long terme et les lignes de transport, garantiront un système énergétique fiable, propre et abordable pour l'avenir. Je m'attends à ce que la CEO collabore avec mon ministère sur un certain nombre d'initiatives qui appuient la mise en œuvre de notre plan.

- **Logement, transport et création d'emplois** : Notre gouvernement a l'objectif ambitieux de construire au moins 1,5 million nouvelles maisons, de nouvelles autoroutes, des métros et un transport ferroviaire amélioré. Il a également réussi à attirer de nouveaux emplois dans la province, en particulier dans les minéraux critiques, les véhicules électriques et la fabrication de batteries. Dans cette optique, il est essentiel que la CEO veille à ce que les réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz de l'Ontario soient construits pour soutenir ces objectifs en temps opportun, tout en protégeant les contribuables. Pour atteindre cet objectif, il faut prendre des décisions en temps opportun, examiner attentivement les coûts et établir un cadre réglementaire qui offre une certitude aux promoteurs. J'encourage la CEO à examiner les coûts unitaires des infrastructures d'électricité dans le secteur de l'électricité et les modèles possibles de recouvrement des coûts qui pourraient contribuer à maintenir les coûts des infrastructures à un faible niveau et qui ne constituent pas un obstacle à la croissance dans notre province. Je demande également à la CEO de revoir son horizon d'expansion du réseau de distribution d'électricité et son horizon de revenus pour s'assurer que l'équilibre entre la

.../suite

croissance et les coûts assumés par les contribuables demeure approprié. Veuillez **rendre compte de cet examen en juin 2024**. Je demande également à la CEO de garder à l'esprit les répercussions que les retards et l'incertitude peuvent avoir sur les familles, les entreprises et les collectivités autochtones de l'Ontario, ainsi que sur les investissements économiques dans la province. Enfin, pendant que le ministère attend le rapport du Comité de la transition relative à l'électrification et à l'énergie sur la gouvernance du secteur de l'énergie et le soutien d'une transition énergétique rentable, nous devons tenir compte des répercussions sur l'abordabilité pour les clients tout en maintenant des systèmes énergétiques résilients. La CEO devrait continuer de veiller à ce que les besoins de tous les clients soient pris en compte dans son travail et à ce que l'accès à l'électricité et au gaz naturel de façon abordable demeure au cœur de la prise de décisions.

- **Faciliter l'innovation dans le cadre réglementaire de l'Ontario** : Les [résultats de l'enquête auprès des intervenants de la CEO en 2023](#) ont montré que les intervenants croient que la CEO peut en faire plus pour faciliter l'innovation dans le secteur de l'énergie.

Je reconnais que les annonces récentes, comme le [défi de l'Espace innovation de la CEO](#), vont dans la bonne direction. Néanmoins, au fur et à mesure que l'électrification et la transition énergétique progressent, la CEO devrait continuellement explorer comment optimiser sa flexibilité pour faciliter l'innovation dans le cadre réglementaire existant. La CEO devrait continuer à collaborer avec la SIERE, les fonctionnaires du ministère et les intervenants du secteur à cet égard. L'innovation dans les secteurs du gaz et de l'électricité est essentielle pour atteindre nos objectifs de répondre à la demande énergétique future et de réduire les émissions.

La vision du gouvernement pour un réseau d'énergie propre qui attire les investissements et crée des emplois tout en améliorant continuellement la fiabilité, la résilience et le choix des clients exigera de nouveaux investissements de la part des services publics. Depuis des décennies, la rémunération des services publics est fondée sur le déploiement traditionnel de l'infrastructure d'immobilisations; la CEO devrait déterminer si cette approche demeure le modèle le plus rentable.

L'année dernière, j'ai demandé à la CEO d'organiser des ateliers pour examiner comment elle pourrait favoriser les investissements à faibles émissions de carbone tout en protégeant les intérêts des consommateurs afin de réaliser la vision du gouvernement. Alors que nous nous penchons sur la façon de rémunérer adéquatement les services publics pendant cette transition, je demande à la CEO de prendre les prochaines mesures et d'envisager les changements qui pourraient être nécessaires pour s'assurer que des investissements sont faits en temps opportun pour appuyer le bon résultat. Un rapport sur ce travail devrait comprendre un examen des modèles déployés dans d'autres administrations. Ces constatations pourraient être intégrées à votre **cadre d'analyse avantages-coûts pour répondre aux besoins du réseau électrique ou dans un autre rapport. J'ai hâte de faire le point sur les progrès réalisés dans ce domaine et je demanderais un rapport d'ici septembre 2024.**

.../suite

- **Les ressources énergétiques distribuées (RED) et les futurs modèles d'affaires des services publics** : Les ressources énergétiques distribuées (RED) deviendront un lien essentiel dans une économie axée sur l'énergie propre. Bien que l'électrification puisse représenter un défi de plus en plus important pour les infrastructures vieillissantes, elle peut également constituer une occasion importante pour l'innovation dans l'ensemble du réseau d'électricité. Grâce aux technologies derrière le compteur et devant le compteur, les RED peuvent être utilisées comme solutions de recharge rentables à l'infrastructure d'électricité conventionnelle. Elles peuvent également aider les consommateurs à mieux gérer leurs coûts d'énergie et à tirer parti d'investissements comme les panneaux solaires installés sur les toits, les véhicules électriques (VE), les batteries et les climatiseurs et chauffe-eau adaptés. Je m'attends à ce que la CEO continue de travailler avec le ministère et la SIERE en vue de respecter l'engagement pris par le ministère de développer et d'évaluer les débouchés locaux et commerciaux pour les RED, y compris au moyen de modèles d'affaires en matière d'énergie de remplacement. La CEO devrait travailler en étroite collaboration avec mon ministère pour examiner le paysage réglementaire potentiel pour les futurs modèles d'affaires des services publics.
- **Conservation de l'électricité et du gaz naturel** : L'Ontario continue d'être un chef de file en matière de conservation d'énergie, avec une longue tradition de résultats et d'économies pour les contribuables. Bien que la coordination des programmes entre environ 60 sociétés de distribution d'électricité locales et Enbridge ait toujours été difficile dans ce domaine, la SIERE et Enbridge ont réussi à fournir un programme de délai prescrit d'un an pour les clients dont le revenu a été vérifié depuis que le programme d'économie d'électricité a été centralisé auprès de la SIERE.

Forts de ce succès, nous devons maintenant nous concentrer sur la prestation de ce même niveau de service aux clients résidentiels qui n'ont pas fait l'objet d'un test de dépistage. Je demande à la CEO de consulter la SIERE et Enbridge et d'en **rendre compte en avril 2024** sur la façon dont les programmes d'électricité et de gaz naturel à faible revenu et résidentiels pourraient être offerts par l'entremise d'un guichet unique.

Le 24 juillet 2023, mon ministère a lancé un processus de mobilisation du public et des intervenants sur la définition de la portée des futurs cadres d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie. Cet engagement visait à éclairer les travaux de mon ministère sur l'élaboration d'une proposition de marche à suivre pour les programmes de conservation de l'électricité. En août, mon ministère a reçu un rapport d'un groupe de travail sur la conservation et la gestion de la demande de la SIERE et des sociétés de distribution locales sur une approche durable de la prestation conjointe de programmes d'efficacité énergétique. Ce rapport propose une nouvelle approche pour le financement des programmes d'efficacité énergétique qui comportent des avantages à la fois pour le réseau local et pour le réseau en vrac et qui pourrait accroître la contribution de l'efficacité énergétique

dans la province en tant que ressource à faible coût et non émettrice. En réponse à ce rapport, en collaboration avec le groupe de travail, je demanderai au personnel de la CEO de fournir des conseils sur un mécanisme de partage des coûts des taux d'ajustement global et de distribution fondé sur le principe du paiement par le bénéficiaire afin de faire progresser l'élaboration d'un volet de financement pour les activités du « volet 2 » de la conservation et de la gestion de la demande. Je m'attends également à ce que la CEO fournisse des directives sur les changements qui devraient être apportés aux lignes directrices de la CEO sur la conservation et la gestion de la demande afin de réduire les obstacles aux activités de conservation des SDL, comme il est indiqué dans le rapport initial du groupe de travail.

En ce qui concerne les programmes d'efficacité énergétique du gaz naturel, j'ai été heureux de voir le lancement de nouveaux programmes d'économie d'énergie du gaz naturel pour la période 2023-2025 au cours de la dernière année. Alors que la CEO commence à planifier les futurs programmes d'efficacité énergétique du gaz naturel qui entreraient en vigueur en 2026, je continue de me tourner vers la CEO pour veiller à ce que les intérêts des contribuables ontariens de l'électricité et du gaz naturel soient protégés et à ce que l'Ontario saisisse toutes les occasions de réaliser des rénovations plus approfondies, des économies d'énergie accrues et une réduction accrue des émissions tout en veillant à ce que les coûts du gaz naturel demeurent abordables, stables et prévisibles.

- **Véhicules électriques (VE)** : L'année dernière, j'ai demandé à la CEO de fournir des conseils aux services publics d'électricité lors de la planification des VE afin que l'Ontario soit prêt pour la croissance prévue dans ce secteur, et j'apprécie les conseils fournis en décembre dernier. Compte tenu de la croissance de la construction résidentielle dans toute la province, il est important que les sociétés de distribution locales planifient et construisent en s'attendant à ce que la demande d'électricité par ménage augmente. J'ai également demandé à la CEO d'envisager des tarifs de distribution pour la recharge des VE (y compris les frais à la demande).

J'approuve pleinement l'avancement de ce dossier. Je reconnais les progrès continus que la CEO a réalisés cette année, y compris la réalisation d'un sondage auprès des distributeurs et des entreprises de recharge, la mise en service et la réception du rapport sur les tarifs de livraison d'électricité pour la recharge des VE et la poursuite des travaux visant à examiner les politiques de connexion, y compris l'annonce récente d'élargir la portée de l'examen du raccordement des RED pour y inclure la détermination des possibilités d'amélioration des directives sur l'état de préparation du système pour les connexions de recharge de VE.

Le rapport sur les tarifs de livraison des VE a examiné deux possibilités pour appuyer la mise à jour des bornes de recharge des VE : un tarif selon l'heure de consommation et un tarif avec un faible facteur de charge. J'apprécie le fait que la CEO ait travaillé à l'interne et avec les intervenants pour examiner ces possibilités. Compte tenu de ce travail, je m'attends à fournir des conseils à la CEO sur les prochaines étapes au début de la nouvelle année.

.../suite

Je crois également qu'il est temps que la CEO analyse les résultats de son travail et fournisse une orientation claire au secteur, notamment en tenant compte des normes de service, d'un processus normalisé assorti d'échéanciers exécutoires pour relier l'infrastructure de recharge des VE, et de l'information publique sur la capacité de distribution d'électricité. Je demande également à la CEO d'aller au-delà de la consolidation des exigences existantes pour les distributeurs. Les distributeurs doivent être en mesure d'investir au préalable dans leur infrastructure pour répondre à la demande potentielle de VE.

- **Processus d'intervention** : En 2021, le Rapport sur l'excellence en matière de réglementation a indiqué que « les organismes de réglementation doivent avoir accès à une expertise externe et à un éventail de perspectives ». Toutefois, la valeur des intervenants diminue considérablement lorsque la structure de rémunération encourage la création de problèmes ou le dédoublement des efforts. Une gestion efficace des cas peut atténuer ce risque, mais des contrôles supplémentaires sont nécessaires. En 2021-2022, les 5,3 millions de consommateurs d'électricité et de gaz naturel de l'Ontario ont payé 4,4 millions de dollars pour financer le processus d'intervention de la Commission de l'énergie de l'Ontario. J'encourage la CEO à poursuivre son travail d'examen des processus actuels des intervenants et à cerner les possibilités d'améliorer l'efficacité de la réglementation et, par conséquent, de réduire le fardeau réglementaire. Cela devrait comprendre, sans toutefois s'y limiter, la prise en compte d'un défenseur des consommateurs désigné et le plafonnement des coûts des intervenants. Je demande que la CEO **rende compte en septembre 2024** de son plan de mise en œuvre des réformes.
- **Examen du cadre de mesure du rendement** : Comme je l'ai mentionné dans des lettres précédentes, je m'attends à ce que les plans d'activités futurs comprennent un cadre de mesure du rendement solide pour démontrer comment les résultats seront mesurés et comment ils font progresser les objectifs stratégiques de la CEO. En tant qu'organisme de réglementation de l'énergie de la province, il est essentiel que la CEO respecte les normes de rendement les plus élevées, y compris l'établissement de mesures de rendement qui définissent clairement et mesurent la façon dont elles ont une incidence directe sur les résultats du secteur. J'ai hâte que l'examen de mi-parcours, fondé sur les résultats des deux dernières années et les données de référence, soit inclus dans le plan d'activités de 2024-2027. Comme je l'ai indiqué dans ma lettre approuvant le plan d'activités de l'an dernier, mon équipe est disponible pour faciliter ce travail tout au long du processus d'examen afin que nous ayons une compréhension commune des résultats que la CEO cherche à atteindre pour évaluer son rendement et de la façon dont elle utilisera les résultats mesurés pour améliorer son rendement. J'appuie également la proposition de la CEO de créer un petit groupe de travail avec le secteur pour fournir une rétroaction sur les objectifs et la mesure du rendement.

- **Réduction des formalités administratives** : En réponse à ma lettre d'instructions de l'année dernière, la CEO s'est engagée à réduire le fardeau de 5 % par rapport au niveau de référence mesuré par le ministère de l'Énergie en 2018 d'ici mars 2026. Veuillez continuer de tenir mon ministère au courant de vos progrès, de les souligner dans le prochain plan d'activités et de me fournir des mises à jour, sur demande, pour le rapport annuel du ministère sur la réduction des formalités administratives.
- **Résilience, réactivité et rentabilité du secteur de la distribution** : Nous vous remercions d'avoir remis le rapport de la CEO sur l'amélioration de la résilience, de la réactivité et de la rentabilité du secteur de la distribution le 30 juin 2023, comme demandé dans la lettre d'instructions de l'année dernière. Reconnaisant que la CEO est bien placée pour travailler directement avec les services publics afin de protéger les clients dans un climat changeant, j'appuie plusieurs mesures que vous avez identifiées dans le rapport et je demande que la CEO commence à élaborer et à mettre en œuvre des politiques qui obligeront les sociétés de distribution locale à :
 - Fournir des détails et produire des rapports sur leurs activités actuelles de planification et de préparation de la reprise après une tempête;
 - Intégrer la résilience aux changements climatiques à leur planification des actifs et des investissements;
 - Procéder à une évaluation régulière des vulnérabilités de leur réseau de distribution et de leurs activités en cas de temps violent;
 - Accorder la priorité à la valeur pour les consommateurs lorsqu'ils investissent dans l'amélioration du système à des fins de résilience;
 - Atteindre les objectifs minimaux en matière de communication avec les consommateurs liés aux interruptions et au rétablissement du service à la suite des événements météorologiques majeurs suivants, et mesurer le rétablissement du service à la suite de tels événements et en rendre compte.

En ce qui concerne les éléments liés à la résilience et à la réactivité aux changements climatiques énumérés ci-dessus, je m'attends à ce que la CEO réalise des progrès importants sur le plan de l'élaboration et de la mise en œuvre de ses recommandations d'ici la fin de 2024. Je demande également que la CEO publie son rapport sur la résilience, la réactivité et la rentabilité du secteur de la distribution en ligne d'ici la fin de l'année.

J'appuie également les propositions de la CEO relatives au service rentable, notamment :

- Examiner si la comptabilité et le traitement tarifaire connexe des services partagés devraient être ajustés et élaborer des directives sur une approche équitable de la répartition des coûts et des risques pour la prestation de services partagés;
- Faire participer les intervenants à un exercice d'établissement de la portée dès le début de l'examen des regroupements, acquisitions, fusions et désinvestissements;

.../suite

- Examiner les éléments utilisés dans ses mécanismes d'établissement des tarifs incitatifs et examiner les habitudes de dépenses des distributeurs pour déterminer si des changements ou des mesures incitatives supplémentaires sont justifiés;
- Élaborer un régime d'incitatifs au rendement qui tient compte d'aspects comme le service à la clientèle, la résilience ou la gestion des charges de pointe pour reporter les besoins du système de distribution et travailler avec le secteur pour élaborer des principes, des modèles génériques et d'autres critères pour les incitatifs au rendement.

Je reconnais que les éléments liés à la rentabilité sont des initiatives pluriannuelles. Au cours des 12 prochains mois, je m'attends à ce que la CEO entreprenne ce travail et fournisse aux intervenants un plan clair pour le calendrier des réformes.

Les autres propositions, y compris un comité d'examen par les pairs et une coordination sectorielle, devront être examinées davantage par le gouvernement. Mon équipe et moi-même continuerons de collaborer avec la CEO des recommandations que vous avez formulées pour que le gouvernement agisse.

- **Comité de la transition relative à l'électrification et à l'énergie** : Je recevrai bientôt des conseils sur la façon de soutenir la transformation du secteur de l'énergie de la part du Comité de la transition relative à l'électrification et à l'énergie (Comité) présidé par David Collie. J'apprécie les conseils judicieux que la CEO a prodigués au Comité tout au long de son processus de mobilisation. L'Ontario doit prendre des mesures pour faciliter la transition énergétique afin d'assurer les avantages connexes en matière d'environnement et de développement économique, tout en veillant à ce que les investissements dans l'ensemble du système énergétique soient faits dans l'intérêt des contribuables. Je vous tiendrai au courant de toute autre initiative à intégrer aux plans d'activités subséquents de la CEO à la suite des conseils du Comité.

Prochaines étapes et priorités générales du gouvernement pour les organismes

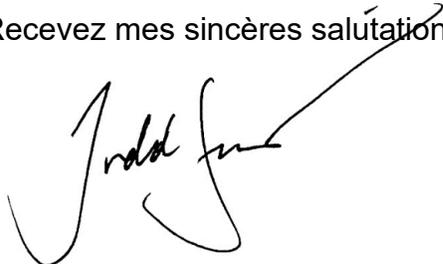
Veillez continuer à fournir des mises à jour trimestrielles sur les progrès de la CEO par rapport à ces attentes. Si, lors de la poursuite de l'une de ces priorités, la CEO constate que des obstacles législatifs ou réglementaires l'empêchent de répondre aux attentes, veuillez demander à mon ministère de procéder à une analyse et de proposer des solutions possibles pour éliminer ces obstacles. Comme je l'ai clairement indiqué tout au long de cette lettre, le ministère est prêt à prendre des mesures pour s'assurer que la CEO dispose des outils, de l'autorité et des ressources dont elle a besoin pour faire avancer la vision du gouvernement pour le secteur de l'énergie et pour préparer l'Ontario à un avenir énergétique propre.

.../suite

En annexe à cette lettre, vous trouverez les priorités pangouvernementales pour les organismes régis par la CEO pour 2024-2025. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de la Commission continuent de s'aligner sur les priorités et l'orientation de notre gouvernement. Les organismes du gouvernement de l'Ontario doivent agir dans l'intérêt de la population de la province et optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes sont aussi tenus de se conformer aux politiques et aux directives du gouvernement.

Je vous remercie, vous, le conseil d'administration, ainsi que tous les dirigeants et le personnel de la CEO, pour le travail accompli au service des Ontariens. J'ai hâte de recevoir le prochain plan d'activités et de continuer à travailler avec vous pour soutenir un réseau électrique propre, fiable et abordable.

Recevez mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Todd Smith', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Le ministre Todd Smith

c : David Donovan, chef de cabinet du ministre de l'Énergie
Palmer Lockridge, chef de cabinet adjoint du ministre de l'Énergie
Jason Fitzsimmons, sous-ministre de l'Énergie
Susanna Zagar, directrice générale, CEO

ANNEXE : Priorités du gouvernement de l'Ontario pour les organismes régis par la Commission

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Opérer dans le cadre des allocations financières de l'organisme.
- Identifier et saisir les occasions de génération de revenus, les gains d'efficacité et les économies grâce à des pratiques novatrices ou à l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Se conformer à la directive pertinente ayant trait aux pratiques comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris tirer parti de l'arrangement d'achat en vrac d'Approvisionnement Ontario et travailler avec Approvisionnement Ontario à des initiatives d'approvisionnement stratégique.
- Se conformer aux mesures provisoires en matière d'immobilier pour les bureaux de l'organisme.
- Exploiter et atteindre les résultats de référence pour les stratégies et les directives en matière de rémunération.

2. Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilité dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables, et répondre aux résultats des audits, le cas échéant.
- Identifier les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle de la Commission dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme, et fournir au ministre des matrices de compétences annuelles pour s'assurer que les conseils d'administration disposent de personnes qualifiées.
- Examiner et mettre à jour chaque année les IRC de l'organisme pour en assurer l'efficacité, l'efficacité et la durabilité.

3. Gestion des risques

- Développer et mettre en œuvre un processus efficace pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques de l'organisme, y compris la cybersécurité et tout risque d'urgence futur.

4. Gestion de la main-d'œuvre et relation employé-employeur

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation de services publics possible, y compris le redéploiement des ressources vers les domaines prioritaires, le cas échéant.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en identifiant les possibilités de relocaliser des organismes nouveaux ou existants dans des communautés à moindre coût en Ontario (conformément à l'article 5.4 de la Directive du Conseil de gestion du gouvernement relativement aux biens immobiliers), le cas échéant.
- Aligner les stratégies des ressources humaines et de gestion des locaux sur les directives et les politiques d'OPS.

- Respecter les mandats de travail et de négociation du Conseil du Trésor et le Conseil de gestion du gouvernement.
- Gérer prudemment et efficacement le financement opérationnel et la taille de l'effectif.

5. Diversité et inclusion

- Développer et encourager des initiatives de diversité et d'inclusion en promouvant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus d'engagement d'inclusion pour s'assurer que toutes les voix sont entendues pour éclairer les politiques et la prise de décision.

6. Collecte, partage et utilisation des données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, le partage d'informations et la production de rapports, afin d'éclairer les rapports basés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.
- Accroître le partage des données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décision fondée sur les données.

7. Prestation de services numériques et service client

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.